Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 80 (2018)

Heft: 3

Rubrik: 2017 Rapport d'activités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Avant-propos



Chers membres, chère lectrice et cher lecteur,

Le comité et le secrétariat de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) ont affronté les défis actuels et essayé de les relever. Nous pouvons dédramatiser la situation des cours «G40». Nous avons atteint l'objectif fixé et pu maintenir ainsi une contribution importante au financement de l'association. Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour cela. Le nouveau site Internet a été mis en ligne à la fin de l'année. Plusieurs notices explicatives ont été ou seront élaborées. En outre, nous développerons un concept de sponsoring de l'ASETA et élargirons l'offre de cours. Le projet sur la réduction des apports de produits phytosanitaires provenant de sources ponctuelles a été lancé en étroite collaboration avec les sections Thurgovie et Argovie. Le thème de la numérisation, omniprésent dans la presse, concerne également l'agriculture.

Enjeux de la politique agricole: contribution de l'ASETA

L'an passé, le peuple suisse a approuvé à une majorité écrasante le contre-projet de l'initiative sur la sécurité alimentaire. La plupart des milieux agricoles ont soutenu ce contre-projet, parce que l'initiative avait été retirée dans un premier temps et le Conseil fédéral avait donné dans les débats parlementaires une interprétation clairement en faveur de la production indigène. Malheureusement, peu après la votation, on a été très désappointé par les nouvelles visions du Conseil fédéral. Il a été soudain question d'une ouverture partielle, voire totale, des frontières, de négociations de libre-échange avec le Mercosur et de davantage d'importations de viande. Par ailleurs, l'accord de libre-échange avec l'Indonésie devrait entraîner une augmentation des importations d'huile de palme. La situation difficile du marché laitier n'a pas changé fondamentalement et maintenant, on veut mettre en péril le marché de la viande qui se porte assez bien ainsi que la culture de colza. Ces pertes de production devront être compensées par une augmentation des paiements directs. Je me demande toutefois comment cela sera financé. Ces dernières années, le Parlement a régulièrement corrigé le Conseil fédéral en faisant annuler les coupes dans le budget de l'agriculture.

De nombreux exploitants sont confrontés à des difficultés pécuniaires et à des décisions douloureuses en matière de gestion d'entreprise. C'est pourquoi on ne peut pas accepter une ouverture des frontières entraînant une nouvelle réduction de la production locale, que ce soit pour des raisons économiques ou écologiques. J'attends des grands distributeurs qu'ils fixent un prix du lait décent et du Conseil fédéral qu'il mette en place une «PA 22+» qui assure un revenu raisonnable aux personnes s'occupant à plein temps d'une ferme. Bien sûr, l'ASETA veut aussi contribuer elle-même à la survie des exploitations familiales paysannes.

L'ASETA veut favoriser une utilisation sûre et efficace des machines sur les exploitations avec son offre de cours, de formations continues et de consultations. Il a été démontré que les coûts de machines constituent un facteur économique déterminant et varient beaucoup dans les exploitations de même type. Nos membres ont maintenant accès au programme de calcul technico-économique pour l'utilisation de machines et la chaîne de récolte de leur propre exploitation sur le site Internet. L'ASETA veut aussi traiter le thème «numérisation dans l'agriculture». Notre objectif est d'apporter une valeur ajoutée aux agriculteurs. Les nouveaux moyens digitaux mis en œuvre sur les champs, dans l'étable ou au bureau doivent décharger

le personnel et/ou apporter des avantages opérationnels et financiers. Cela ne sert à rien de numériser des procédures de travail à grands frais si l'agriculteur n'en tire aucun profit. Le comité a décidé de développer ce thème en collaboration étroite avec l'Union Suisse des Paysans et de coordonner les actions ultérieures.

Publicité pour le recrutement de membres: signification de l'effectif

Le recul de l'effectif, malheureusement toujours enregistré par l'ASETA, est supérieur aux mutations structurelles dans l'agriculture. A moyen terme, ce nombre de membres en baisse aura une incidence négative sur l'ASETA. D'une part, la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour mener à bien ses activités se rétrécira: d'autre part, l'association perdra sa légitimité politique. Le comité s'est penché sur ce problème. Nous voulons aller activement à la rencontre des visiteurs des différentes expositions, et faire de la publicité dans les journaux spécialisés ainsi que d'autres actions pour inciter le plus de monde possible à s'affilier à une section de l'ASETA. Les sections sont naturellement encouragées à faire de même. Un autre objectif serait que chaque membre du comité convainque au moins une personne par année à adhérer à l'ASETA. Les membres potentiels pourraient aussi être invités à une manifestation de l'association. On devrait surtout veiller, lors de la remise d'une exploitation, à ce que l'affiliation à l'ASETA soit également transmise au successeur. La stabilisation du nombre d'adhérents est un but que nous ne pourrons atteindre qu'ensemble. Je souhaiterais dès maintenant vous remercier pour votre soutien.

Nous ne pouvons atteindre nos objectifs que si nous sommes unis. Je suis persuadé que nous le réussirons, parce que j'ai été heureux de constater, en visitant les sections et les assemblées générales, que toutes les sections sont actives et réalisent du très bon travail. De surcroît, je peux compter sur un comité et des collaborateurs à la fois motivés et compétents

Je remercie cordialement les sections, le comité, la direction, ainsi que tous les collaborateurs et partenaires pour la bonne et fructueuse collaboration l'an passé et me réjouis de la poursuivre pour obtenir une agriculture et une mécanisation prospères.

> Werner Salzmann, conseiller national et président de l'ASETA

Membres actuels du comité de l'ASETA



Werner Salzmann Conseiller national, président Mülchi (BE)



Bernard Nicod Vice-président Granges-Marnand (VD)



Pascal Furer Staufen (AG)



Ueli Günthardt Président de la commission sectorielle Prestation de service Landquart (GR)



Olivier Kolly Président de la commission sectorielle Information Albeuve (FR)



Stephan Plattner Bretzwil (BL)



Markus Schneider Thunstetten (BE)



Laurent Vernez Rovray (VD)



Urs Wegmann Président de la commission sectorielle Formation continue Hünikon (ZH)

Activités

Défense des intérêts

L'ASETA représente les intérêts de ses membres sur le plan national et international dans le but de favoriser de bonnes conditions-cadres, nécessaires au développement économique et écologique des exploitations. L'accent est mis sur la circulation routière, l'exploitation de machines en commun et la prévention des accidents.

L'ASETA entretient un large réseau de relations dans le but de défendre les causes et les intérêts des membres. La représentation des intérêts est assurée par les membres du comité, les commissions sectorielles et le secrétariat en collaboration avec les différents réseaux. D'une part, l'association fait partie de diverses organisations, associations et groupes de travail, d'autre part, elle s'engage activement dans plusieurs organismes et communautés d'idées ainsi qu'auprès des autorités.

L'ASETA siège dans les organisations suivantes

USP: Union Suisse des Paysans (chambre agricole, grand comité)

SSM: Société suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants *(comité)*

Route suisse: Fédération routière suisse (comité)

L'ASETA constitue un maillon d'une longue chaîne d'organisations concernées par la sécurité routière et l'agriculture.

Forum Technique agricole suisse

Agridea: secteurs «Construction» et «Agro-technique»

Agroscope

AM Suisse: association professionnelle Agrotec Suisse, secteurs «Mécanique» et «Agro-technique»

Groupe de travail «Circulation routière agricole»

OFROU: Office fédéral des routes

SPAA: Service de prévention des accidents dans l'agriculture (commission technique consultative)

Instituts cantonaux de formation agricole

AGIR: Agence d'information agricole romande

SAB: Groupement suisse pour les régions de montagnes

HAFL: Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires

SIK: Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie

ASMA: Association suisse de la machine agricole

SMU: Union Suisse du métal, secteurs «Mécanique» et «Agro-technique» (maintenant AM Suisse ci-dessus)

SVS/ASE: Association suisse d'ensilage

CSR: Conseil de la sécurité routière

Législation

La législation de la circulation routière est et reste un dossier prioritaire de la représentation des intérêts. Au moment de la mise en œuvre de prescriptions de l'Union européenne, il est nécessaire de considérer assez tôt les souhaits et spécificités nationales pour éviter des problèmes et maintenir les coûts aussi bas que possible pour les utilisateurs de machines agricoles. En élaborant la législation fédérale, l'on doit aborder l'agriculture et ses situations particulières avec l'écoute et la compréhension nécessaire.

Défis actuels

Au cours de l'année écoulée, l'ASETA a participé à nouveau à différentes procédures de consultations et auditions des autorités fédérales. Elle a pris position sur les sujets suivants

- révision de la loi sur la vignette autoroutière
- révision des prescriptions relatives au permis de conduire
- train d'ordonnances agricoles 2017.

Information

Le périodique spécialisé, *Technique Agricole* en français et *Schweizer Landtechnik* en allemand, a fourni des informations sur la mécanisation ainsi que sur les activités de l'association et ses sections à quelque 21 000 membres et abonnés. Il présente les sujets d'actualité du secteur du machinisme agricole, national et international, des rapports de tests sur les machines, des conseils avisés sur leur utilisation sur le terrain, des aides pour les décisions d'investissement et bien d'autres choses encore. L'équipe de rédaction est en étroit contact avec des spécialistes des domaines de la recherche, des conseils et de l'industrie, qui présentent régulièrement les résultats de leurs derniers travaux.

Le mandat de production du périodique, comprenant la mise en page et l'impression, a été réattribué à la suite d'un appel d'offre auquel huit entreprises ont répondu. Depuis le début de l'année 2018, l'ASETA travaille avec l'imprimerie AVD à Goldach (SG) en étant convaincue d'améliorer encore l'efficacité et le rendement du processus de fabrication. Autre changement: l'ASETA gèrera les annonces de manière autonome à partir de la fin août 2018.

Changements de personnel

Gaël Monnerat a quitté l'ASETA le 31 avril 2017 pour relever de nouveaux défis dans le secteur du machinisme agricole. Dans son bureau à Moudon (VD), il a soutenu

Nombre de pages publiées sur une période de trois ans					
	Schweizer Landtechnik Technique agricole				
	2015	2016	2017		
Articles rédactionnels	604 500	650 652	654 657		
Annonces	92 68	110 108	106 103		
Nombre de pages total	696 I 568	760 760	760 760		

l'équipe de rédaction et surtout les membres romands pendant près d'une année. Heinz Röthlisberger, son successeur qui a pris ses fonctions en juillet, possède une longue expérience rédactionnelle dans le journalisme agricole, où il dispose d'un vaste réseau. Quant à Nadja Vogelsang, elle remplace Caroline Grau depuis le mois de novembre au secrétariat central. Elle assiste notamment la rédaction en effectuant différentes tâches administratives.

Site Internet

L'ASETA a mis en ligne son nouveau site Internet en décembre, avec un peu de retard. Ce site, localisé à l'adresse existante www.agrartechnik.ch, a été repensé et programmé en collaboration avec le spécialiste en communication Koch, de Frauenfeld. Il est basé sur le logiciel libre de gestion de contenu «Typo3», ce qui permettra à l'avenir que son maniement soit indépendant de tout partenaire de développement. Des actualités proposées en continu ont été mises en place, afin de dynamiser le site. Cette plateforme d'information alimentée par la rédaction relate au jour le jour les événements marquants du vaste monde de la technique agricole tels les lancements de machines, met au courant des dernières activités de l'association et propose bien d'autres choses encore.

La chaîne YouTube de Technique Agricole a également été intégrée dans le site afin que les vidéos les plus récentes puissent y être regardées. En outre, le site, conçu de manière plus claire, est désormais agencé en deux parties «association» et «périodique». Pour les nombreux utilisateurs d'appareils mobiles tels des smartphones ou des tablettes, le site est programmé en «responsive-design» de manière à ce que la page consultée identifie automatiquement l'appareil utilisé par l'internaute et s'affiche de manière optimale.

L'ASETA a créé sur son site Internet un espace réservé à ses membres. Ceux-ci peuvent consulter la dernière édition de Technique Agricole et télécharger différents documents. Des actions spéciales leur seront encore proposées à l'avenir.



Commission sectorielle

La commission sectorielle «Information» dont le rôle est d'épauler la rédaction sur le plan stratégique s'est réunie deux fois sous la présidence d'Olivier Kolly, membre du comité de l'ASETA. Son renouvellement a pu être mené à bien. En font partie, outre le président susnommé, Erika Meili (Agroscope), Sylvain Boéchat (Service de l'agriculture et de la viticulture, canton de Vaud), Thomas Jucker et Alexandre Peiry (agriculteurs) ainsi que Roman Engeler et Heinz Röthlisberger, de l'équipe de rédaction.

Formation continue

L'ASETA propose diverses formes de formation continue basées sur la pratique à toutes personnes utilisant des machines et des appareils agricoles. En 2017, elle a organisé de nombreux cours, seule, ou en collaboration avec des tiers.

Cours

Au total, 914 participants ont suivi le cours G40 de deux jours qui a eu lieu à 210 reprises dans toute la Suisse. Ils ont ainsi obtenu l'autorisation de circuler avec des véhicules agricoles immatriculés à 40 km/h.

Deux cours OACP (selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs) ont été dispensés à 28 participants qui ont reçu l'attestation de formation continue. Comme la date d'expiration se termine le 01.09.2019, la demande est encore assez faible. Elle ne devrait augmenter que dans les années 2018 et 2019.

En automne, neuf participants ont assisté aux cours de véhicules de manutention et de caristes reconnus par l'OACP et la Suva. Aucun cours de soudure n'a été donné au centre de l'association à Riniken. L'ASETA continuera cependant à proposer des cours afin de donner la possibilité à ceux qui le désirent d'améliorer leur savoir-faire dans ce domaine.

Les membres bénéficient de tarifs préférentiels sur tous les cours organisés par l'ASETA.

Nombre de participants			
	2015	2016	2017
Cours d'atelier	17	10	0
Cours de conduite G40	1206	1143	914
Cours OACP	36	10	28
Cours avec véhicules de manutention	26	10	9

Commission sectorielle

Christian Giger, de la section saint-galloise, a été nommé en renfort à la commission sectorielle «Formation continue». On souhaite encore élire un membre romand.

La commission s'est attaquée au projet «Films didactiques et tutoriels». Visionner des vidéos sur internet est devenu un moyen courant de s'informer, pour les jeunes en particulier. L'ASETA aimerait tirer parti de cette tendance pour se faire mieux connaître dans les centres de formation. Cette idée est venue du fait que les vidéos destinées à la formation sont le plus souvent dépassées. Avec des vidéos et courtes, l'ASETA veut se profiler en tête ce domaine tout en offrant une plus-value à ses membres. Les premiers thèmes ont été définis, les scénarios sont actuellement en élaboration. Les premières productions sont prévues pour l'année 2018.

Vu que la réduction des émissions de CO2 et, de manière générale, la durabilité sont des thèmes sensibles du point de vue politique, dont l'importance devrait encore s'accroître à l'avenir, l'ASETA veut aussi être active dans ce domaine avant d'être dans l'urgence. Un cours «Eco-Drive» devrait être élaboré. Il a pour objectif d'être utile pour les participants, de les aider concrètement à économiser du carburant et les coûts qui en résultent, et non de servir simplement de «bonne conscience».

Plusieurs lois sont applicables lors du transport d'animaux. La vue d'ensemble manque encore pour parvenir à respecter toutes les dispositions législatives sur la protection des animaux et la circulation routière. Pour cette raison, la commission a reçu le mandat de rédiger une nouvelle notice explicative qui devrait définir clairement les types de transport nécessitant un cours spécial. En outre, les prescriptions légales diffèrent d'un canton à l'autre.

Le projet «Réduire au minimum les apports de produits phytosanitaires provenant de sources ponctuelles» et la formation dans le domaine de la protection des plantes sont d'autres sujets délicats approfondis par la commission l'an passé afin de servir les intérêts des membres de l'ASETA.

Prestation de service

L'ASETA soutient les différentes activités des sections. Elle déploie notamment une fonction de coordination et dispense des conseils à ses membres et à toute personne intéressée sur le plan technique.

L'ASETA propose aux sections un soutien administratif pour la gestion des membres. Cette prestation inclut, selon le contrat, la mise à jour de leurs coordonnées, la facturation et l'encaissement des cotisations; elle est demandée par la plupart des sections.

Tests de pulvérisateurs

L'ASETA est mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture pour organiser et coordonner les contrôles périodiques de pulvérisateurs. Le mandat de prestations définit les tâches de tenue de la liste officielle des stations homologuées, d'approvisionnement en matériel nécessaire et d'organisation de cours de formation continue. Les tests de pulvérisateurs pour grandes cultures, cultures fruitières et viticulture sont effectués par des stations privées, des écoles d'agriculture ou des sections de l'ASETA.

En 2017, les stations de contrôle ont testé plus de 2300 pulvérisateurs en grandes cultures, et 500 environ en culture viticole et en arboriculture.

Commission sectorielle

La demande de conseils juridiques liés à la circulation routière augmente fortement. Une affaire impliquant des équipements transportés à l'avant d'un tracteur (relevage hydraulique frontal) a récemment été portée devant le tribunal fédéral. L'agriculteur concerné a certes été condamné, mais il a été mis à l'abri de poursuites légales. La situation reste ainsi ouverte.

La nouvelle réglementation sur les freins a beaucoup occupé la commission sectorielle «Prestation de service». La consultation n'aura lieu qu'en 2018. Depuis un certain temps déjà, l'ASETA a opté pour le système pneumatique à double conduite comme solution d'avenir. La consultation sur les adaptations légales concernant le porte-à-faux avant des tracteurs a également été reportée en 2018.

La commission sectorielle est maintenant au complet avec la nomination de Samuel Flury à la fin de l'année. Outre ce nouveau membre, elle se compose de Ueli Günthardt (président), Heinz Gautschi, Samuel Flury et Urs Rentsch. Christian Gazzarin lui prodigue des conseils sur les questions de coûts de machines.

Voyages spécialisés

Au début de l'année, le voyage spécialisé de trois semaines en Nouvelle-Zélande a été préparé et mené par TUI Events avec plusieurs groupes. Deux voyages à destination de l'Uruguay et du Brésil ont également été préparés. Willi Zollinger, Ueli Günthardt, Thomas Vögeli et Roman Engeler, qui constituent la «commission de voyage», sont parti en reconnaissance en Israël, un pays très intéressant sur le plan de l'agriculture, du machinisme et de la culture, en compagnie d'un guide compétent. Ils sont chargés de mettre sur pied un voyage dans cette contrée du Proche-Orient pour l'hiver prochain.

Finances

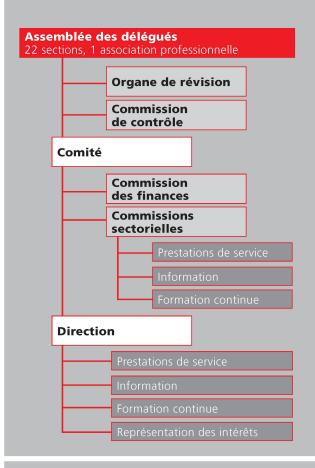
Le bon résultat a permis de procéder à des amortissements et des provisions supplémentaires

Bilan		
	31.12.2016	31.12.2017
Actif circulant	813 475.12	817 816.70
Fortune de placement	660 004.00	684380.00
Total de l'actif	1 473 479.12	1 502 196.70
Capitaux de tiers	800 889.22	817 274.82
Capital propre: Compte capital	644 241.95	672 589.90
Bénéfice	28 347.95	12321.98
Total du passif	1 473 479.12	1 502 196.70

Compte de profits				
	Budget 2017	Résultat 2017		
Recettes	2 720 740.00	2 466 423.14		
Cotisation des membres	1 387 500.00	1 355 606.70		
Autres recettes	1 333 240.00	1 110 816.44		
Dépenses	2 720 304.00	2 454 101.16		
Frais de personnel	1 440 000.00	1 390 900.55		
Autres frais	1 280 304.00	1 063 200.61		
Bénéfice	436.00	12 321.98		

L'organe de révision a contrôlé la comptabilité et les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017; il a envoyé son rapport au président le 12 février 2018. Dans sa séance du 15 février 2018, le comité a examiné les comptes et les recommande à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Structures de l'association



Collaboratrices et collaborateurs

- Aldo Rui: directeur
- Roman Engeler: vice-directeur, rédacteur en chef et directeur de la publication
- Urs Rentsch: formation continue, conseil technique
- Ruedi Burkhalter: rédacteur
- Ruedi Hunger: rédacteur
- Heinz Röthlisberger: rédacteur
- **Catherine Schweizer:** rédactrice, site Internet
- Dominik Senn: rédacteur
- Nadja Vogelsang: QM, site Internet, achats, assistance de rédaction
- Ingrid Pfund: secrétariat, administration des cours
- Jean-Richard Salamin: moniteur de conduite
- **Käthi Spillmann:** secrétariat, comptabilité
- Alex Reimann: vente des annonces
- Walter Hofer: personne de contact de l'Antenne romande de l'ASETA

Sections

Les membres sont affiliés à l'ASETA par l'intermédiaire de leur section ou leur association professionnelle. Celles-ci répondent d'elles-mêmes, de leur organisation interne, de leur programme d'activités et des finances.



- www.avlt.ch
- P: Furer Pascal, 5603 Staufen 062 891 21 12
- G: Voegeli Thomas, 5103 Wildegg 062 893 20 41



- P: Zimmermann Urs , 4104 Oberwil 041 401 26 23, 079 348 73 05
- G: Itin Marcel, 4466 Ormalingen 076 416 27 13



- www.bvlt.ch
- P: Brenzikofer Klaus, 3646 Einigen 033 654 40 37, 079 336 14 84
- G: Gerber Peter, 3054 Schüpfen 031 879 17 45, 079 411 02 33



- P: Zurkinden Robert, 3186 Düdingen 026 493 47 09, 079 680 16 68
- G: Samuel Reinhard, 1725 Posieux 026 305 58 49, 079 670 35 31



- P: Berthelet Christophe, 1252 Meinier 078 670 25 25
- G: Favre Bertrand, 1223 Cologny 079 449 05 74



- www.svlt-gr.ch
- **P:** Markus Tanner, 7304 Maienfeld 081 302 25 11, 078 677 08 36
- **G:** Baumgärtner Jörg, 7000 Chur 081 353 17 96, 079 315 92 38



- P: Heusler Christian, 2933 Lugnez 032 423 66 11, 079 774 92 43
- **G:** Chevillat Philippe, 2853 Courfaivre 032 420 74 73, 079 419 47 14



- www.lvlt.ch
- P: Moser Anton, 6170 Schüpfheim 041 485 88 23
- G: Erni Josef, 6276 Hohenrain 041 467 39 02



- **P:** Seiler Werner, 2318 Brot-Plamboz 032 937 10 63, 079 502 56 72
- G: Tschanz Bernard, 2042 Valangin 032 857 21 70, 079 564 12 00



- P: Achermann Ruedi, 6374 Buochs 041 620 11 22, 079 643 75 20
- G: Bircher Dominik, 6363 Obbürgen 079 424 12 70



- P: Frunz Josef, 6056 Kägiswil 041 660 40 16, 079 202 83 75
- **G:** Wagner Thomas, 6064 Kerns 079 730 44 87



- www.vlt-sg.ch
- P: Schmid Heiri, 8865 Bilten 055 615 37 37, 079 342 30 36
- G: Müller Eliane, 9478 Azmoos 081 783 11 84, Fax 081 783 11 85



- www.vlt-sh.ch
- P: Gnädinger Bruno, 8262 Ramsen 052 740 11 53
- G: Müller Martin, 8213 Neunkirch 079 656 74 58



- P: Müller Paul, 4913 Bannwil 079 340 29 70
- G: Ochsenbein Beat, 4554 Etziken 032 614 44 57, 076 302 77 42



- P: Brun Armin, 6493 Küssnachtam Rigi 041 850 41 90, 079 211 15 64
- G: Kälin Florian, 8840 Trachslau 055 412 68 63, 079 689 81 87



- www.vtgl.ch, www.tvlt.ch
- P: Kuhn Rolf, 8553 Mettendorf 052 770 14 13, 079 226 80 41
- **G:** Koller Markus, 9542 Münchwilen 071 966 22 43, 079 643 90 71



- P: Antonioli Stefano, 6721 Ludiano 079 653 34 76
- G: Buzzi Claudia, Agriticino, 6592 S.Antonino 091 851 90 90, Fax 091 851 90 98



- **P:** Mayor Jean-Luc, 1860 Aigle 024 466 33 91, 079 212 31 71
- G: Bugnon Virginie, 1162 St-Prex 021 806 42 81, Fax 021 806 42 81



- www.aseta-vs.ch
- P: Vergère Matthieu, 1963 Vétroz 079 625 49 86
- G: Jacquemoud David, 1902 Evionnaz, 079 732 56 26



- P: Freimann Philipp, 6300 Zug 041 740 64 46, 079 467 16 35
- G: Betschart Beat, 6313 Menzingen 041 755 11 10, 079 771 65 90



- www.svlt-zh.ch
- P: Wegmann Urs, 8412 Hünikon 052 315 43 37, 078 748 26 60
- G: Berger Stephan, 8315 Lindau 058 105 99 52, 076 521 95 28



- P: Schurti Leopold, 9495 Triesen 079 696 16 89
- G: Becker Fabian, 9490 Vaduz 079 399 09 02



- Association professionnelle Agro-entrepreneurs Suisse
- P: Pavillard Nicolas, 1430 Orges 024 445 18 22
- **G:** Fonk Romain, 5223 Riniken 056 450 94 52, +32 477 17 40 50
 - Gérance Agro-entrepreneurs Suisse Biland Marlis, 5223 Riniken,
- **G:** 056 450 99 90

Legende: P: président, G: gérant